



## GAL « CEVENNES »

### Création d'une boulangerie artisanale au cœur d'un village Cévenol

**Maître d'ouvrage :** Mme Marlen NAGY (entreprise individuelle)

**Localisation :** Notre-Dame-de-la-Rouvière

**Fiche-action 3 :** Soutien aux entreprises

**Sous-action 1 :** Soutien au développement, à la transmission-reprise et à la création d'entreprises liées aux ressources locales, au tourisme ou aux services de proximité

**Date récépissé de dépôt :** 06/03/2018

**Dates prévisionnelles de réalisation :** 01/07/2018 au 01/07/2020

**Type de bénéficiaire :** PME au sens communautaire

**Type de dépenses :**

Dépenses matérielles : Matériel et équipements

#### Résumé du projet :

Marlen NAGY vient d'obtenir un contrat d'apprentissage professionnel boulanger. Elle a pour objectif d'ouvrir une boulangerie bio d'ici la fin de l'année 2018. Elle souhaite proposer 7 types de pains (du pain de campagne à la baguette traditionnelle) élaborés avec de la farine de blé provenant des meuniers du Causse Méjan et de la farine de châtaigne des Cévennes. Marlen NAGY devrait diversifier son offre de pain par des produits salés tels que des fougasses, pizzas et tartes. La cuisson se fera au four à bois, l'approvisionnement en bois se fera auprès de Mr BRUMÉLOT, exploitant agricole et compagnon de Mme NAGY. Elle aimerait valoriser ce savoir-faire traditionnel en ouvrant le fournil aux visiteurs. Soutenu par la CMA, elle a déjà dressé son prévisionnel et établi sa façon de commercialiser ses produits : ouverture de la boutique deux fois par semaine (deux fournées de 240 kg /semaine), livraison boutiques relais, commandes directes et vente sur le marché du Vigan. Actuellement, la boulangerie la plus proche se situe à 25 km du village. Ainsi, la commune de Notre-Dame désire faciliter sa future installation en lui mettant à disposition un local équipé d'une cuisine et d'un conduit de cheminée pour un montant de 50 € par mois. Mme Nagy sollicite le GAL Cévennes pour l'achat de l'équipement du local ainsi les habitants pourront bénéficier d'une boulangerie à proximité de chez eux (lien social, services) et Mme Nagy et son compagnon pourront s'installer durablement sur le territoire.

#### Dépenses prévisionnelles TTC :

|              |                    |
|--------------|--------------------|
| Four à bois  | 15 380,00 €        |
| Pétrin       | 8 000,00 €         |
| <b>TOTAL</b> | <b>23 380,00 €</b> |

#### Plan de financement prévisionnel TTC :

|                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| <b>LEADER</b>              | <b>12 000,00 €</b> |
| CC Causse Aigoual Cévennes | 3 000,00 €         |
| Terres Solidaires          |                    |
| Autofinancement            | 8 380,00 €         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>23 380,00 €</b> |

